



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

16 Septembre 2022

MONTSÛRS

District de Football de la Mayenne

91 avenue Pierre de COUBERTIN

BP 92015

53020 LAVAL Cedex 09

**Association déclarée à la Préfecture de Laval le 25 Juin 1976
et publiée au Journal Officiel le 16 Juillet 1976 sous le N°2173.**

18 H 30 : Émargement et vérification des pouvoirs et remise des dossiers clubs

19 H 15 : Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par le Président M. Nicolas POTTIER

Les opérations de pointage des délégués des clubs permettent de constater que le quorum fixé statutairement (art.15.5.3) est atteint pour que toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire, puissent valablement être délibérées.

Président de séance : M. Nicolas POTTIER

Secrétaires de séance : M. Christophe CHESNAIS

Clubs Présents

Clubs Libres :

Ambrières/Cigné F – Andouillé AMS – Anjou SC – Argentré US – Aron US – Astillé/Cosmes FC – Athée US – Averton ES – Azé ES – Ballée AS – Bazougers FC – Beaulieu-sur-Oudon ES – Bonchamp-les-Laval ES – Bouchamp-les-Craon AMS – Brecé SP – Chailland SP – Changé US – Chantrigné US – Château-Gontier Ancienne – Château-Gontier FC – Châtres-la-Forêt AS – Chemazé AS – Chémeré/La Bazouge – Congrier AS – Contest/St Baudelle AS – Craon FC – Cuillé/St-Poix FC – Désertines US – Entrammes US – Ernée – Évron CA – Fougerolles-du-Plessis US – Fromentières US – Grazay AS – Grez-en-Bouère AS – Juvigné B – La Baconnière AS – La Bazouge/Montpinçon/Belgeard US – La Bigottière/Alexain US – La Brûlatte/La Gravelle FC – La Chapelle-Craonnaise AS – La Charnie FC – La Dorée AS – Montenay ASO – Montjean FC – Montsûrs USCP – Moulay SP – Neau AS – Nuillé SP – Oisseau AS – Parigné-sur-Braye US – Parné-sur-Roc AS – Pays-de-Juhel US – Placé FC – Pré-en-Pail US – Quelaines US – Renazé/St-Saturnin-du-Limet US – Ruillé/Loiron FC – Simplé/Marigné US – Soulgé-sur-Ouette JA – St-Berthevin-les-Laval US – St-Brice AMS – St-Christophe-du-Luat ES – St-Fort AS – St-Georges-Buttavent V – St-Germain-le-Fouilloux US – St-Germain/La Vallée-d'Orthe US – Laigné/Loigné A – L'Aisne FC – Landivy/Pontmain FC – Larchamp/Montaudin FC – Lassay-les-Châteaux FC – Laval ASPTT – Laval ASSUM – Laval FA – Laval Finances AS – Laval Stade Mayenne FC – Laval US – Le Bourgneuf-la-Forêt AMS – Le Genest-St Ile US – Le Pas SP – L'Huisserie ASL – Loupougères FC – Louverné SP – Maisoncelles-du-Maine ESP.S – Marcillé/La Chapelle ES – Martigné-sur-Mayenne AS – Méral/Cossé US – Meslay-du-Maine AS – St-Mars-sur-Colmont US – St-Ouen-des-Toits H – St-Pierre-des-Landes CS – St-Pierre-des-Nids AS – St-Pierre-la-Cour/Port-Brillet US – Ste-Gemmes SP – Vaudaigu FC – Vautorte AS – Villiers-Charlemagne US – Voutré CA.

Clubs Futsal :

Bazougers Futsal – Laval Étoile Futsal Club – Gys Futsal – Laval Thévalles Futsal Club – Personnels des Établissements Publics Secondaire – St-Jean Fustal AS – Villaines Futsal US.

Grouperments :

GJ Bas-Maine – GJ HBG – GJ Val-de-Jouanne.

Clubs absents

Clubs Libres :

Ahuillé AL – Argenton-Notre-Dame AS – Ballots US – Brée AS – Châlons-du-Maine AS – Chammes FC – Champgenéteux FS – Commer EB – Courbeville CS – Forcé US – Gorrion FC – La Chapelle-Anthenaise US – La Rouaudière AS – Montigné-le-Brillant ASL – St-Denis-d'Anjou US – St-Fraimbault AJS – St-Georges-le-Flécharde ASPOG – St-Jean-sur-Erve FC – St-Jean-sur-Mayenne US – Laval Bourny – Laval Clef – Laval FC – Laval Maghreb JS – Livré-la-Touche US – Louvigné AS – Mayenne Stade FC – Ménil FC – Sud-Ouest Mayennais FC – Vaiges AS.

Clubs Futsal :

Crédit Mutuel AS – Laval ASIP – Laval Estaca Campus Ouest – Laval Nord AS – Mareau Métal Futsal.

Clubs Loisirs :

Beauplet AS – Carrefour AS – Crédit Agricole – Élitel Réseaux – Centres Commerciaux Leclerc Ent – Gazélec Laval AS – Gruau Constructeur – La Mayenne AS – Lactalis Loisirs – Laval Immaculée Conception – Laval COSEM – Méduane Habitat – St-Jean Loisirs – Salmson – Sapeurs Pompiers AS – Sapeurs Pompiers St-Berthevin – Thalès Com – Transports Urbains Lavallois US – Valéo AS.

Groupements :

GF Ernée/Le Bourgneuf/Mayenne – GF Louverné/Argentré/Soulgé – GJ 3 Sources – GJ Haut-Anjou – GJ Pays-de-Château-Gontier.

Communication du quorum

Pascal SOURDIN

Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation faite par le Comité de Direction en date du 21 Juillet 2022.

L'assemblée est présidée par M. Nicolas POTTIER Président Délégué du District de football de la Mayenne.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite, feuille de présence permet de constater que 109 clubs présents ou représentés sur les 167 convoqués soit 65.269% des clubs présents.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis, soit 77,183% des voix, peut valablement délibérer.

Présentation des Propositions de Modification des Statuts

Christophe CHESNAIS, Secrétaire Général, présente les propositions de modification des Statuts qui seront soumis au vote des clubs.

Ces modifications ont été envoyées dans les délais réglementaires de l'Article 19 des Statuts du District de Football de la Mayenne

Aucune observation n'est formulée de la part des clubs présents.

Le Secrétaire Général soumet donc au vote ces modifications.

Résultat du vote

Pour 670 voix soit 98,67%

Contre 9 voix soit 1.33%

Les modifications des Statuts du District de Football de la Mayenne sont donc adoptées.

Les présents Statuts modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire seront distribués selon l'Article 23.

Clôture

Nicolas POTTIER, Président du District remercie les clubs de la confiance accordée et clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 20h10

Président du District



Nicolas POTTIER

Secrétaire Général



Christophe CHESNAIS